



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU CROULT
ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 02 DÉCEMBRE 2019 À 9H00
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Guy MESSAGER, Président - Didier GUEVEL, Vice-Président - Gérard SAINTE BEUVE, Vice-Président - Anita MANDIGOU, Vice-Présidente - Jean-Luc HERKAT, Vice-Président - Marie-Claude CALAS, Vice-Présidente

Absent(s) excusé(s) :

Christine PASSENAUD, Vice-Présidente - Maurice MAQUIN, Vice-Président - Antoine ESPIASSE, Vice-Président - Alain BOURGEOIS, Vice-Président - Gilles MENAT, Vice-Président

Assistaient également :

Éric CHANAL, Directeur Général - Pascale MARTY et Déborah TANGUY, Directrices Générales Adjointes

A/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1) Plan de sensibilisation des Élus :

MOOC :

« Zoom sur le métier des agri-composteurs » : <https://www.youtube.com/watch?v=QAVB9Sjrias&t=6s>

« Zoom sur agriculteurs utilisateurs de boues et de composts de boues dans différentes régions de la FRANCE » : <https://youtu.be/ZK4NQqbTtRg>

2) Bureaux syndicaux :

Validation du compte-rendu de la réunion de Bureau du lundi 25 novembre 2019

Le compte rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

3) Comité Syndical :

Note explicative de synthèse du Comité Syndical n° 243 du mercredi 11 décembre 2019 (Salle des fêtes de BONNEUIL-EN-FRANCE)

Le Bureau prend connaissance de la note explicative de synthèse, qui n'appelle pas de remarque.

4) Procédures juridiques :

Foncier - Opération n° 425 : Ancienne station d'épuration de MONTMORENCY - Signature par le SIAH de l'acte de vente des parcelles AO n° 8 et n° 9 par la Commune de MONTMORENCY

Le Bureau est favorable pour autoriser le Président à signer l'acte d'acquisition avec la commune de MONTMORENCY, à l'euro symbolique.

Référé préventif - Construction par NEXITY IR PROGRAMMES GRAND PARIS d'un ensemble immobilier Rue du Chaussy et Rue de Montfleury sur le territoire de la commune de SARCELLES - Désignation d'un Vice-Président

Après exposé du projet sous maîtrise d'ouvrage NEXITY, le Bureau désigne Monsieur Didier GUÉVEL et, en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, le Président Monsieur Guy MESSAGER.

Retour sur la réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) du mardi 26 novembre à 10h00 à la Préfecture du VAL D'OISE - Ordre du jour et rapport explicatif

La réunion a fait l'objet d'un report au mardi 03 décembre 2019 par manque de quorum.

a) Définition des critères

Marché public d'entretien, d'exploitation et d'amélioration des équipements électromécaniques des postes de refoulement et de relèvement, des dégrilleurs, des bassins de retenue automatisés et télé surveillés, des points de mesure des réseaux eaux usées et eaux pluviales. (Marché n° 06-19-18 - Marché H 20)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : 60 % valeur technique ; 40 % prix.

Déborah TANGUY propose, concernant le lot 3 : points de mesure, le critère valeur technique pondéré à 70 % et le prix à 30 %.

Le Bureau est favorable.

b) Attribution

Fourniture de prestations météorologiques en observations, prévisions et climatologie (Marché n° 06-19-17)

Après exposé du rapport d'analyse des offres par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à MÉTÉO FRANCE pour un montant de 27 651 € HT.

c) Avenant

Signature de l'avenant n° 1 - Accord cadre à bons de commande pour des prestations de maîtrise d'œuvre relatives à la renaturation de la rivière « La Morée » au droit de la station de dépollution de BONNEUIL-EN-FRANCE (Opération n° 505)

Après exposé du dossier par Déborah TANGUY, les membres du Bureau donnent leur accord pour la signature de l'avenant n° 1 de transfert d'un des titulaires du marché public.

B/ ASSAINISSEMENT

Courrier en réponse de la Préfecture du VAL D'OISE concernant l'exercice des compétences assainissement et gestion des eaux pluviales suite au courrier adressé par le SIAH

Guy MESSAGER indique qu'à compter du 1^{er} janvier 2020, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France va devoir délibérer pour désigner des délégués qui siégeront au SIAH et ce, au titre de la compétence des eaux usées. Concernant la compétence gestion des eaux pluviales urbaines, les textes prescrivent à ce jour une modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France pour qu'elle prenne cette compétence et que le principe de représentation-substitution s'applique.

Canalisation de transfert - Point sur la réunion en Préfecture de SEINE-SAINT-DENIS du mardi 26 novembre en présence de Monsieur le Sous-préfet de LE RAINCY pour la dépollution pyrotechnique

Guy MESSAGER fait un point d'étape sur le projet de création de la canalisation de transfert au regard des risques pyrotechniques. Une parution dans l'édition du Parisien 93 et 95 est prévue. La durée d'intervention est de trois jours avec un commencement prévu le lundi 09 décembre 2019.

Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour les études relatives à la mise en conformité des branchements sur la commune de FONTENAY-EN-PARISIS

Le Bureau est favorable pour autoriser le Président à demander une subvention auprès de l'Agence de l'Eau concernant cette opération.

Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour les études relatives à la mise en conformité des branchements sur la commune de VILLIERS-LE-BEL

Le Bureau est favorable pour autoriser le Président à demander une subvention auprès de l'Agence de l'Eau concernant cette opération.

Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour les travaux de mise en conformité des branchements sur la commune de LE THILLAY

Le Bureau est favorable pour autoriser le Président à demander une subvention auprès de l'Agence de l'Eau concernant cette opération.

Réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux usées des Rues des Roses, des Glycines, des Écoles et des Avenues Hoche, Henri Dunant, du Château et du Maréchal Bessières sur la commune de LE THILLAY (Opération n° 482I) - Courrier adressé à Monsieur le Maire de la commune de LE THILLAY

Déborah TANGUY fait un point d'étape au sujet de ce projet en particulier au sujet de la réalisation de la voirie par la commune.

Travaux de dévoiement des réseaux intercommunaux d'eaux usées et d'eaux pluviales de l'Avenue Jean Jaurès sur la commune de DOMONT (Opération n° 468B) - Courrier adressé à Monsieur le Maire de la commune de DOMONT

Déborah TANGUY fait un point d'étape au sujet de ce projet.

5) Transfert des réseaux de collecte :

Transfert de la compétence collecte eaux pluviales et eaux usées de GARGES-LÈS-GONESSE, GONESSE, et GOUSSAINVILLE

Pascale MARTY fait un point au sujet de la procédure de transfert des réseaux de ces communes, avec la prise d'un arrêté préfectoral à effet au 31 décembre 2019.

Guy MESSAGER aborde le dossier des Associations Syndicales Autorisées (ASA) et de la gestion de leurs réseaux au 1^{er} janvier 2020.

Éric CHANAL alerte sur le fait que, au vu de l'expérience du SIAH sur de grosses communes similaires à GOUSSAINVILLE, les interventions d'urgence risquent d'être très rapidement nombreuses et qu'il convient que le positionnement politique soit très clair de manière à ce que les services techniques du SIAH, notamment d'astreinte, aient un cadrage sur l'acceptation, ou non, des interventions d'urgence sur la commune de GOUSSAINVILLE en fonction du secteur d'occurrence du dysfonctionnement.

Guy MESSAGER décide que, compte tenu des interventions d'urgence à venir, le SIAH envoie une convention de gestion aux ASA et met ce point à l'ordre du jour du prochain Comité Syndical qui se tiendra le mercredi 11 décembre 2019.

C/ RESSOURCES HUMAINES

Loi de transformation de la fonction publique

Pascale MARTY fait un retour sur les principales dispositions de la loi.

Fin de la réunion de Bureau à 10h30

*Prochaine réunion de Bureau le **lundi 16 décembre 2019 à 9h00***